



asset
management

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE

INFORMATION AUX PORTEURS

12/07/2019 – CPR Actions France ESG : Création d'une part « P-C » :

A compter du **12/07/2019**, une nouvelle part dénommée « **P-C** », non soumise à l'agrément de l'AMF, sera créée sur votre FCP.

Les caractéristiques de la part « P-C » seront les suivantes :

Code ISIN part P-C	FR0013429974
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs
Valeur liquidative d'origine	100 euros
Montant minimum de souscription	Une fraction de part
Montant minimum des souscriptions ultérieures	Une fraction de part
Commissions de souscription non acquise au FCP	2,5%
Commission de rachat non acquise au FCP	N/A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	1,196% TTC maximum
Commission de surperformance	N/A
Commission de mouvement	- 0,12 % TTC du montant de la transaction sur les achats et ventes d'actions. - de 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.
Affectation des sommes distribuables :	
✓ Résultat net	Capitalisation
✓ Plus-values nettes réalisées	Capitalisation

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.